

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2015

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, M. BOULON Thierry, M. DELARBRE Michel, M. GUEZE Daniel, M. GRIMAUD Guillaume, Mme HAYART Amandine,

Absents : M. BOIS Bernard, Mme COPIE Magali, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Melle MENADI Cindy

Secrétaire de séance : Mr GRIMAUD Guillaume

Le compte rendu du conseil municipal du 3 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

PROPOSITION MR DE PIERREFEU

Proposition de Mr DE PIERREFEU de racheter les pierres stockés à l'aire de jeu afin de réparer les dégâts d'orages qui on endommagés sa propriété.

Les membres du conseil municipal estiment que ces enrochements peuvent êtres utilisés par la commune pour divers travaux et ne donnent donc pas suite à cette proposition.

REGLEMENT SALLES POUR LES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire fait lecture du projet de règlement qui s'appliquera à partir de Septembre 2015.

Un courrier d'accompagnement sera joint à ce règlement.

Accord à l'unanimité pour valider ce règlement des salles pour les associations.

AIDE A LA COMMUNE POUR LE DENEIGEMENT DE LA VOIRIE AU COURS DE LA CAMPAGNE HIVERNALE 2014/2015

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le coût du déneigement pour la commune au cours de l'hiver 2014/2015 représente 4 926,60 € TTC.

Face à cette dépense, le conseil municipal sollicite une aide financière dans le cadre du nouveau règlement d'aide au déneigement des voiries communales mis en place par le Conseil Départemental.

SOUSCRIPTION LIGNE DE CREDIT ET PRET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réaliser auprès de la Caisse d'Epargne LOIRE DROME ARDECHE, un emprunt de la somme de 300 000 € destiné à financer ACHAT TERRAIN + TRAVAUX VOIRIE et la restructuration de la dette suite au refus du crédit agricole de tenir compte de la baisse des taux et de renégocier les prêts actuels

Conditions du nouvel emprunt :

- Durée 15 ans
- Remboursables en 30 semestrialités

- Taux : 1,90 % fixe
- frais de dossier : 300 euros.
- Échéances annuelles : 23 079,40 € Actuellement : 23 506,46 €

Monsieur le Maire de la Commune de CHATEAUNEUF DE VERNOUX est autorisé à signer le contrat relatif au présent emprunt.

INDEMNITE LICENCIEMENT MME FELIX

Lors de sa réunion plénière du 22 mai 2015, le conseil municipal après avoir pris connaissance de la situation juridique complexe dans lequel se trouve la commune de Châteauneuf de Vernoux et Mme FELIX en raison de l'inaptitude médicale constatée de celle-ci à exercer toute fonction, considérant le souhait réitéré de l'intéressée d'être licencié :

- dit que l'accord envisagé entre les parties est une solution équilibrée ménageant les intérêts de la commune et de Mme FELIX.
- autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté de licenciement suite à l'avis favorable de la Commission Paritaire du 28 septembre 2012 pour inaptitude définitive physique à l'exercice de ses fonctions dans le cadre susvisé avec l'intéressée.

BULLETIN MUNICIPAL

Dans l'attente d'avoir de nouveaux articles, le bulletin municipal sera travaillé lors du prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

↳ Urbanisme

- Mr TOURASSE a déposé 2 demandes de certificat d'urbanisme.

1 CU a été accepté ; Lecture du courrier du SDE07 pour le 2^{ème} CU.

- Un Certificat d'urbanisme va être demandé par la mairie concernant les parcelles B729, B731 et B737 afin de connaître les possibilités offertes par ces terrains.

↳ Jurés d'assises

Le tirage au sort des jurés d'assises aura lieu à la mairie de Silhac le lundi 15 juin 2015 à 16h30.

Daniel GUEZE sera présent

↳ Admission en non-valeur

Demande de Mr le Percepteur pour passer en non-valeur la somme de 100 € suite à un impayé d'un contribuable (contribuable qui n'est plus joignable).

Accord à l'unanimité pour arrêter les poursuites.

↳ Demande de Mme OLLIVIER

Souhait de Mme OLLIVIER d'arracher le prunier qui se trouve sur le chemin communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que le prunier sera uniquement élagué.

Faire un retour à Mme OLLIVIER.

↳ Aire de jeux

L'eau a été mise à l'aire de jeux.

La séance est levée à 22H30.